

www.education.gouv.fr/stateval

À la rentrée 2003, les établissements publics sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale scolarisent 4 440 000 élèves dans les formations du second degré. Ils sont 20 000 de moins qu'à la rentrée précédente (- 0,5 %). Cette diminution affecte les classes du premier cycle général des collèges et l'enseignement adapté. Les effectifs des lycées généraux et technologiques, qui auraient dû continuer de croître, se stabilisent sous l'effet du taux de réussite élevé au baccalauréat à la session 2003. Seuls les lycées professionnels enregistrent une hausse ; amorcée à la rentrée 2002, elle s'amplifie avec l'accueil de 6 000 élèves supplémentaires.

Les élèves du second degré dans les établissements publics à la rentrée 2003

La baisse des effectifs dans les formations du second degré de l'enseignement public de la métropole et des DOM (- 0,5 %) s'est de nouveau accentuée à la rentrée 2003, après deux années de net ralentissement. Elle est supérieure à celle que laissaient entrevoir les prévisions tendanciennes : des modifications un peu exceptionnelles dans les déroulements de la scolarité (passage d'une classe à l'autre, redoublement, réussite au baccalauréat) à certains niveaux ont accusé la baisse qui était attendue avant tout pour des raisons démographiques.

Amplification de la hausse des effectifs dans le second cycle professionnel

Pour la seconde année consécutive, et de façon plus marquée que l'an passé, les effectifs scolarisés dans le second cycle professionnel sont en hausse : + 6 000 élèves (+ 1,1 %). À l'exception des BEP en deux ans, l'ensemble des formations contribue à cette évolution positive (tableau 1).

Ainsi, le développement des CAP s'intensifie (+ 6,8 %), malgré la fermeture presque totale du dispositif en trois ans. L'apport résulte en partie de l'application des recommandations sur l'orientation des élèves de l'enseignement général adapté vers une formation qualifiante en lycée professionnel. Ce mouvement, engagé à la rentrée 2001, se poursuit à un rythme constant :

près d'un tiers du flux d'entrée en première année de CAP est originaire de la classe de troisième de SEGPA.

Par ailleurs, la préparation au baccalauréat professionnel attire un nombre croissant d'élèves (+ 2,6 % en premières années) : les poursuites d'études vers l'obtention de ce diplôme, à l'issue de la terminale BEP, augmentent ; de plus se développe un accès à la préparation de ce diplôme en trois ans à partir de la troisième. Ce dispositif, expérimental depuis la rentrée 2002 dans le secteur de la métallurgie, a pu s'étendre sous certaines conditions à la rentrée 2003, comme y invitait la circulaire de rentrée. Sur le millier d'élèves qui ont intégré ce dispositif en trois ans, plus des deux tiers sortent de troisième, les autres sont majoritairement des lycéens réorientés à l'issue de la seconde de détermination.

Dans cette logique de diversification des parcours scolaires et d'adaptation des durées des formations professionnelles, les BEP en un an continuent de progresser, à un rythme moins soutenu cependant. Mis en place pour accueillir essentiellement des élèves réorientés en fin de seconde générale et technologique, ils jouent un rôle de classe passerelle vers une qualification de niveau IV : 50 % des jeunes issus de la promotion sortie en juin 2003 se sont inscrits en première professionnelle.

Les effectifs des BEP en deux ans enregistrent un recul (- 0,5 %) imputable aux flux d'entrée en seconde professionnelle : l'orientation vers cette classe à l'issue de la

Tableau 1 – Évolution des effectifs du second degré public de 2000 à 2003
France métropolitaine + DOM – Établissements sous tutelle du MEN hors EREA (1)

Formation	Rentrée		Variation en		Rentrée		Variation en		Rentrée		Variation en	
	2000 A	2001 B	effectifs B-A	% B-A / A	2002 C	effectifs C-B	% C-B / B	2003 D	effectifs D-C	% D-C / C		
Sixième	681 642	673 326	- 8 316	- 1,2	667 813	- 5 513	- 0,8	654 076	- 13 737	- 2,1		
Cinquième	650 099	645 592	- 4 507	- 0,7	641 205	- 4 387	- 0,7	636 229	- 4 976	- 0,8		
Quatrième générale	653 677	654 814	1 137	0,2	652 310	- 2 504	- 0,4	648 151	- 4 159	- 0,6		
<i>dont quatrième d'aide et de soutien</i>	15 776	15 252	- 524	- 3,3	12 960	- 2 292	- 15,0	12 573	- 387	- 3,0		
Troisième générale	584 352	583 399	- 953	- 0,2	585 335	1 936	0,3	582 436	- 2 899	- 0,5		
Total sixième à troisième générales	2 569 770	2 557 131	- 12 639	- 0,5	2 546 663	- 10 468	- 0,4	2 520 892	- 25 771	- 1,0		
Quatrième technologique	5 662	4 586	- 1 076	- 19,0	2 043	- 2 543	- 55,5	679	- 1 364	- 66,8		
<i>dont quatrième techno de lycée professionnel</i>	5 643	4 568	- 1 075	- 19,1	2 020	- 2 548	- 55,8	664	- 1 356	- 67,1		
Troisième technologique et prof.	19 949	21 502	1 553	7,8	22 894	1 392	6,5	25 281	2 387	10,4		
<i>dont troisième techno et prof. de LP</i>	19 873	21 397	1 524	7,7	21 934	537	2,5	21 111	- 823	- 3,8		
Troisième d'insertion	21 877	22 285	408	1,9	22 357	72	0,3	21 840	- 517	- 2,3		
CPA + CLIPA + UPI + Dispositif relais	3 190	3 368	178	5,6	3 919	551	16,4	4 964	1 045	26,7		
1 – Total premier cycle	2 620 448	2 608 872	- 11 576	- 0,4	2 597 876	- 10 996	- 0,4	2 573 656	- 24 220	- 0,9		
CAP en un an	1 910	2 039	129	6,8	1 887	- 152	- 7,5	1 932	45	2,4		
Première année CAP2	25 773	28 369	2 596	10,1	30 000	1 631	5,7	32 326	2 326	7,8		
Deuxième année CAP2	20 935	22 692	1 757	8,4	24 253	1 561	6,9	25 978	1 725	7,1		
Total CAP en deux ans	46 708	51 061	4 353	9,3	54 253	3 192	6,3	58 304	4 051	7,5		
CAP en trois ans	4 505	1 511	- 2 994	- 66,5	657	- 854	- 56,5	410	- 247	- 37,6		
Total CAP	53 123	54 611	1 488	2,8	56 797	2 186	4,0	60 646	3 849	6,8		
BEP en un an	1 831	2 310	479	26,2	2 972	662	28,7	3 279	307	10,3		
Seconde professionnelle	179 968	181 888	1 920	1,1	180 515	- 1 373	- 0,8	178 540	- 1 975	- 1,1		
Terminale BEP	175 149	168 552	- 6 597	- 3,8	168 409	- 143	- 0,1	168 533	124	0,1		
Total BEP en deux ans	355 117	350 440	- 4 677	- 1,3	348 924	- 1 516	- 0,4	347 073	- 1 851	- 0,5		
Total BEP	356 948	352 750	- 4 198	- 1,2	351 896	- 854	- 0,2	350 352	- 1 544	- 0,4		
Bac pro / BMA en un an	527	583	56	10,6	549	- 34	- 5,8	587	38	6,9		
Première professionnelle / BMA en deux ans	71 867	70 979	- 888	- 1,2	72 440	1 461	2,1	73 230	790	1,1		
Terminale pro / BMA en deux ans	64 070	63 820	- 250	- 0,4	63 241	- 579	- 0,9	64 652	1 411	2,2		
Total bac pro / BMA en deux ans	135 937	134 799	- 1 138	- 0,8	135 681	882	0,7	137 882	2 201	1,6		
Bac pro en trois ans (2)	-	-	-	-	-	-	-	1 403	1 403	-		
<i>dont première année</i>	-	-	-	-	-	-	-	1 084	1 084	-		
Total bac professionnel	136 464	135 382	- 1 082	- 0,8	136 230	848	0,6	139 872	3 642	2,7		
Mentions complémentaires	5 289	5 017	- 272	- 5,1	4 844	- 173	- 3,4	4 984	140	2,9		
2 – Total second cycle professionnel	551 824	547 760	- 4 064	- 0,7	549 767	2 007	0,4	555 854	6 087	1,1		
Seconde générale et technologique	422 412	426 486	4 074	1,0	427 597	1 111	0,3	429 344	1 747	0,4		
Première générale et technologique	377 816	381 794	3 978	1,1	386 008	4 214	1,1	386 071	63	0,0		
<i>dont générale</i>	237 354	240 333	2 979	1,3	244 740	4 407	1,8	246 731	1 991	0,8		
<i>dont technologique</i>	140 462	141 461	999	0,7	141 268	- 193	- 0,1	139 340	- 1 928	- 1,4		
Terminale générale et technologique	399 190	394 023	- 5 167	- 1,3	393 416	- 607	- 0,2	391 197	- 2 219	- 0,6		
<i>dont générale</i>	251 316	249 504	- 1 812	- 0,7	247 955	- 1 549	- 0,6	245 477	- 2 478	- 1,0		
<i>dont technologique</i>	147 874	144 519	- 3 355	- 2,3	145 461	942	0,7	145 720	259	0,2		
3 – Total second cycle général et technologique	1 199 418	1 202 303	2 885	0,2	1 207 021	4 718	0,4	1 206 612	- 409	0,0		
Total 1 + 2 + 3	4 371 690	4 358 935	- 12 755	- 0,3	4 354 664	- 4 271	- 0,1	4 336 122	- 18 542	- 0,4		
SEGPA	107 279	106 098	- 1 181	- 1,1	104 394	- 1 704	- 1,6	102 451	- 1 943	- 1,9		
Form. compl. et divers niveaux IV et V	963	1 103	140	14,5	1 136	33	3,0	1 216	80	7,0		
Total second degré	4 479 932	4 466 136	- 13 796	- 0,3	4 460 194	- 5 942	- 0,1	4 439 789	- 20 405	- 0,5		

(1) Les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) scolarisent 10 746 élèves dans les formations du second degré, dont 5 907 dans l'enseignement adapté.

(2) Avant la rentrée 2003, les effectifs de bac professionnel en trois ans sont recensés avec ceux du bac professionnel en deux ans. Ils n'étaient que quelques dizaines, sauf à la rentrée 2002, où on peut les estimer à 300 environ en première année.

troisième, qui avait connu un niveau exceptionnellement haut à la rentrée 2001 (21,5 %), régresse à nouveau cette année (20,7 %) pour atteindre le niveau observé en 1999. La création de baccalauréats professionnels en trois ans après la troisième n'est peut-être pas non plus sans incidence sur la baisse des effectifs de cette classe.

Stabilisation des effectifs du second cycle général et technologique

Dans le second cycle général et technologique, les effectifs attendus devaient connaître une hausse de même ampleur que celle enregistrée à la rentrée 2002 (+ 0,4 %), essentiellement à cause du contexte démographique : la

génération née en 1988, qui entre en seconde, est légèrement plus nombreuse que celle qui a quitté le lycée en juin dernier. Mais cette évolution s'est trouvée contrariée par la réussite au baccalauréat général et technologique particulièrement élevée à la session 2003 (83,6 % pour les séries générales en métropole, soit + 3,3 points par rapport à la session 2002). Corollaire du succès au baccalauréat, le redoublement en terminale a baissé de façon importante : les effectifs de terminale ont de ce fait chuté à la rentrée. La hausse des passages de première vers terminale a cependant contribué à atténuer le déficit. En seconde, la rentrée est marquée par l'augmentation du flux d'entrée en provenance de la classe de troisième (+ 0,3 point) et par la baisse significative du redoublement qui repasse en

dessous de 15 %, après deux années de hausse.

Baisse accusée des effectifs du premier cycle

La baisse qui affecte les effectifs du premier cycle (- 0,9 %) est la plus forte enregistrée depuis la rentrée 1997. Elle est supérieure à celle qui était attendue essentiellement pour des raisons démographiques : la génération née en 1992 – qui entre en sixième – ne compense pas numériquement celle qui a quitté le collège en juin, après la troisième. Les effectifs des classes du premier cycle général sont particulièrement touchés sous l'effet d'un ensemble de facteurs liés au déroulement de la scolarité. Les entrées en

sixième en provenance du CM2 sont moins fréquentes, les redoublements baissent à tous les niveaux, les orientations de la quatrième vers la troisième préparatoire à la voie professionnelle (ou troisième à projet professionnel, selon l'appellation utilisée à l'origine) augmentent.

L'évolution, globalement positive, des classes technologiques est le reflet de la mise en œuvre sur le terrain des recommandations nationales. Si les quatrièmes technologiques sont en voie d'extinction (quelques centaines d'élèves encore scolarisés dans ces structures, contre environ 6 000 il y a trois ans), la hausse des effectifs de troisième technologique s'intensifie (+ 10,4 %), avec la poursuite du développement de la troisième préparatoire à la voie professionnelle. Dans la circulaire de rentrée, celle-ci est présentée comme « *une des modalités de diversification de la future troisième (rentrée 2004), qui vise à aider les élèves à construire ou affiner un projet d'orientation vers la voie professionnelle.* » Elle répond à l'objectif de diversification des parcours de formation avant la fin du cycle d'orientation du collège et peut s'inscrire dans les formations proposées au collège comme au lycée professionnel. Ce dispositif en plein essor (5 500 élèves en 2001, 7 800 en 2002, 16 300 en 2003) reste majoritairement implanté en lycée professionnel, mais se développe également au collège (4 000 élèves en 2003, à peine un millier en 2002). Les classes de troisième technologique traditionnelle sont, elles, en fort déclin (- 40 %). Elles deviennent minoritaires, scolarisant 9 000 élèves quand la troisième préparatoire à la voie professionnelle en accueille plus de 16 000.

Enfin, dans le cadre du plan Handiscol (mis en place en 1999 pour faciliter la scolarisation des jeunes handicapés), l'ouverture d'unités pédagogiques d'intégration (UPI) se fait au même rythme qu'à la rentrée dernière : les UPI scolarisent maintenant 4 000 élèves (+ 40 % par rapport à 2002), en quasi-totalité des collégiens. L'intégration scolaire des enfants et adolescents handicapés est un des chantiers principaux de la politique éducative et comme le rappelle la circulaire de rentrée, « (...) [au collège et au lycée] *au-delà des intégrations individuelles (...), le développement des dispositifs collectifs que sont les UPI s'avère indispensable pour scolariser certains élèves (...).* »

Tableau 2 – Évolution des principaux taux de passage et de redoublement dans les établissements publics

Formation suivie à la Rentrée N-1	Orientation à la Rentrée N	Rentrée N				Écart abs. entre 2002 et 2003
		2000 %	2001 %	2002 %	2003 %	
Sixième	Redoublement	(*) 8,7	8,4	7,9	7,6	- 0,3
	Passage en cinquième	88,9	89,3	89,9	90,2	0,3
Cinquième	Redoublement	4,6	4,3	4,1	3,9	- 0,2
	Passage en quatrième générale	90,9	91,5	92,1	92,6	0,5
Quatrième générale	Redoublement	8,1	7,5	7,1	6,7	- 0,5
	Passage en troisième générale	82,9	82,5	82,6	82,7	0,1
Troisième générale	Redoublement	6,3	6,1	6,2	5,9	- 0,3
	Passage en seconde professionnelle	21,0	21,5	21,1	20,7	- 0,4
	Passage en seconde gén. et techno.	57,2	56,3	56,5	56,8	0,3
Seconde professionnelle	Redoublement	4,6	4,2	4,3	3,8	- 0,5
	Passage en terminale BEP	82,3	83,2	83,2	83,9	0,8
Terminale BEP	Redoublement	8,3	9,1	8,4	8,3	- 0,1
	Passage en première professionnelle	34,9	36,1	37,7	38,3	0,6
	Passage en première d'adaptation	12,6	12,4	12,1	11,8	- 0,3
Première professionnelle	Redoublement	1,2	1,2	1,3	1,6	0,2
	Passage en terminale professionnelle	83,8	83,7	83,4	83,3	- 0,1
Terminale professionnelle	Redoublement	4,1	4,9	5,4	5,7	0,3
Seconde générale et techno.	Redoublement	15,0	15,6	15,4	14,9	- 0,5
	Passage en première gén. et techno.	76,9	76,1	75,9	76,2	0,3
Première générale et techno.	Redoublement	7,3	7,8	8,4	8,0	- 0,4
	Passage en terminale gén. et techno.	88,9	88,4	87,8	88,1	0,3
Terminale générale et techno.	Redoublement	13,4	14,0	13,6	12,0	- 1,6

(*) Lecture : à la rentrée 2000 (Rentrée N), 8,7 % des élèves scolarisés l'année précédente (Rentrée N - 1) en sixième dans un établissement public redoublent dans un établissement public.

Taux de redoublement : pourcentage des élèves inscrits à la rentrée N - 1 dans une classe qui redoublent cette classe à la rentrée N.

Taux de passage : pourcentage des élèves inscrits à la rentrée N - 1 dans une classe qui passent dans la classe supérieure à la rentrée N.

Accélération du recul des effectifs de l'enseignement adapté

L'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) perd 2 000 élèves (- 1,9 %), sur l'ensemble des formations dispensées, alors qu'il en avait déjà perdu 1 700 à la rentrée 2002. Les classes de la sixième à la troisième baissent de 0,7 %, un peu moins que leurs homologues du premier cycle (- 0,9 %). Mais la diminution la plus importante concerne les formations qualifiantes, qui n'accueillent plus que 2 800 élèves à la rentrée 2003 (près d'un tiers de moins qu'à la rentrée précédente). Ainsi, le processus de transfert vers les lycées professionnels des préparations au CAP à l'issue de la troisième de SEGPA s'intensifie, en

réponse aux recommandations ministérielles : « *les efforts entrepris par les académies afin d'accueillir les élèves [à l'issue de la troisième de SEGPA] en lycée professionnel et de les faire accéder à une formation qualifiante de niveau V doivent être amplifiés.* »

Évolutions académiques

La baisse des effectifs d'élèves du second degré, enseignement spécial compris, continue d'affecter deux académies métropolitaines sur trois. Les évolutions académiques se sont cependant légèrement modifiées à la rentrée 2003. Le territoire est désormais découpé du nord au sud en zones relativement homogènes : au Nord, les académies qui connaissent les diminutions les plus sensibles (supérieures à 1,5 %), au Centre celles qui enregistrent une

Champ

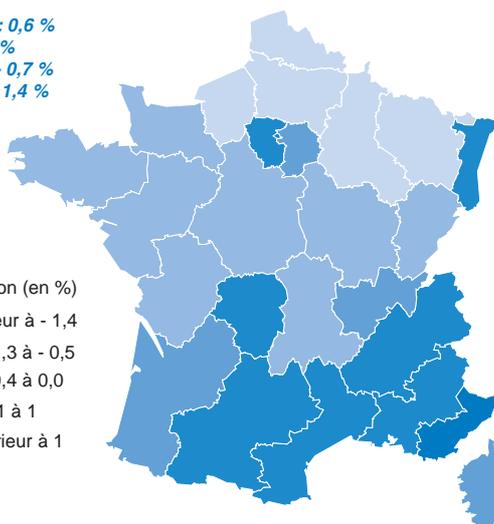
Cette *Note d'Information* couvre les élèves sous statut scolaire, inscrits à la mi-septembre (période de référence) dans les formations initiales du second degré dispensées dans les établissements publics dépendant du ministère de l'Éducation nationale, établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) exclus. Elle ne prend toutefois pas en compte les élèves sous statut scolaire inscrits dans les dispositifs qui relèvent de la MGI (Mission générale d'insertion). En effet, ces dispositifs, qui s'inscrivent dans la politique de réduction des sorties sans qualification, sont mis en place de façon décalée par rapport à la période de référence ; le recensement de leurs effectifs, pour être exhaustif, s'effectue donc en mars suivant la rentrée.

Évolution des effectifs du second degré par académie en 2003

Guadeloupe : 0,6 %
Guyane : 5,5 %
Martinique : - 0,7 %
La Réunion : 1,4 %

Taux d'évolution (en %)

- Inférieur à - 1,4
- De - 1,3 à - 0,5
- De - 0,4 à 0,0
- De 0,1 à 1
- Supérieur à 1

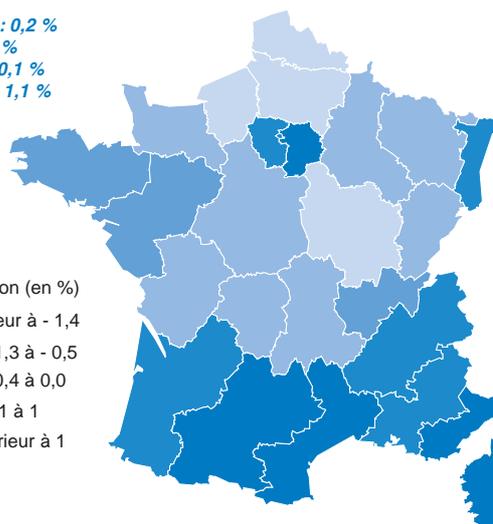


Évolution des effectifs du second degré par académie en 2002

Guadeloupe : 0,2 %
Guyane : 2,6 %
Martinique : 0,1 %
La Réunion : 1,1 %

Taux d'évolution (en %)

- Inférieur à - 1,4
- De - 1,3 à - 0,5
- De - 0,4 à 0,0
- De 0,1 à 1
- Supérieur à 1



baisse plus modérée, au Sud celles dont les effectifs croissent. Quelques académies font exception à ce schéma, comme Strasbourg et Versailles dont les effectifs sont en hausse, ou la Corse et Bordeaux qui sont dans la situation inverse.

Pour la troisième année consécutive, Lille et Nice connaissent les variations extrêmes. L'écart entre la hausse la plus forte (+ 1,1 % à Nice) et la baisse la plus importante (- 2,3 % à Lille) tend à se resserrer (+ 1,7 % et - 2,1 % respectivement pour les mêmes académies, à la rentrée 2002).

Les effectifs des DOM continuent d'augmenter (+ 1,2%). Cette croissance est imputable pour l'essentiel aux évolutions de la Guyane (+ 5,5 %) et de la Réunion (+ 1,4 %), tandis que la Martinique enregistre un renversement de tendance (baisse des effectifs de 0,7 %).

Florence Defresne, DEP B1

Tableau 3 – Évolution des effectifs du second degré par académie à la rentrée 2003
Etablissements publics du MEN hors EREA

Académies	Total 2 nd degré (1)	Variation absolue	Variation relative (%)	dont 1 ^{er} cycle	Variation relative (%)	dont 2 nd cycle professionnel	Variation relative (%)	dont 2 nd cycle général et techno	Variation relative (%)	Poids du pro. dans le 2 nd cycle (%)
Aix-Marseille	201 749	113	0,1	120 427	- 0,7	23 138	1,4	54 493	0,9	29,8
Amiens	150 001	- 2 755	- 1,8	84 771	- 2,7	22 254	0,4	38 033	- 1,0	36,9
Besancon	86 065	- 743	- 0,9	48 822	- 0,7	11 475	- 0,3	23 881	- 1,4	32,5
Bordeaux	199 341	- 548	- 0,3	116 061	- 0,5	25 157	0,3	53 270	- 0,1	32,1
Caen	98 304	- 1 157	- 1,2	56 693	- 1,7	12 771	1,1	26 063	- 1,3	32,9
Clermont-Fd	78 717	- 845	- 1,1	45 479	- 1,5	10 227	0,3	21 246	- 0,8	32,5
Corse	21 019	- 45	- 0,2	12 505	- 1,0	2 357	1,2	5 790	1,2	28,9
Dijon	116 345	- 1 621	- 1,4	69 430	- 2,4	12 896	4,1	31 272	- 0,1	29,2
Grenoble	212 217	748	0,4	125 571	- 0,2	21 302	1,1	61 252	1,1	25,8
Lille	304 929	- 7 136	- 2,3	162 534	- 2,8	53 170	0,3	79 729	- 2,4	40,0
Limoges	47 791	35	0,1	27 419	0,2	6 229	2,4	13 153	- 0,8	32,1
Lyon	191 553	- 334	- 0,2	111 161	- 0,1	22 271	0,7	53 984	- 0,7	29,2
Montpellier	171 848	1 073	0,6	104 164	0,2	19 274	2,1	45 108	1,0	29,9
Nancy-Metz	182 895	- 3 142	- 1,7	103 357	- 1,9	25 232	- 0,9	49 252	- 1,8	33,9
Nantes	173 103	- 1 296	- 0,7	99 498	- 1,4	19 732	0,8	49 386	- 0,1	28,5
Nice	145 611	1 608	1,1	88 569	0,8	14 991	1,1	39 410	2,2	27,6
Orléans-Tours	179 584	- 1 376	- 0,8	106 143	- 1,3	20 602	0,0	48 489	- 0,1	29,8
Poitiers	112 434	- 1 268	- 1,1	65 799	- 1,6	12 942	0,8	30 885	- 0,6	29,5
Reims	102 540	- 1 526	- 1,5	57 516	- 2,5	14 993	2,6	26 878	- 0,6	35,8
Rennes	152 771	- 1 565	- 1,0	86 277	- 2,0	16 883	0,5	46 140	0,1	26,8
Rouen	147 304	- 2 180	- 1,5	85 176	- 2,1	18 309	1,6	40 445	- 1,4	31,2
Strasbourg	132 316	509	0,4	78 722	- 0,2	16 290	2,1	33 925	1,5	32,4
Toulouse	174 609	543	0,3	102 874	0,0	20 737	0,5	47 709	1,0	30,3
Paris	107 506	360	0,3	58 231	- 0,4	12 835	2,9	35 058	0,5	26,8
Créteil	326 686	588	0,2	188 285	- 0,7	42 121	2,8	89 383	1,2	32,0
Versailles	412 368	- 854	- 0,2	242 085	- 0,5	45 470	0,6	116 556	0,3	28,1
Île-de-France	846 560	94	0,0	488 601	- 0,6	100 426	1,8	240 997	0,7	29,4
Métropole	4 229 606	- 22 814	- 0,5	2 447 569	- 1,0	523 658	1,0	1 160 790	0,0	31,1
Guadeloupe	48 045	275	0,6	28 396	0,6	7 069	1,6	11 257	- 0,2	38,6
Guyane	21 384	1 113	5,5	14 307	4,7	3 025	11,2	3 259	4,0	48,1
Martinique	45 340	- 322	- 0,7	25 820	- 1,2	7 477	2,6	10 477	- 1,8	41,6
La Réunion	95 414	1 343	1,4	57 564	1,7	14 625	0,9	20 829	0,9	41,3
DOM	210 183	2 409	1,2	126 087	1,2	32 196	2,3	45 822	0,2	41,3
Métropole + DOM	4 439 789	- 20 405	- 0,5	2 573 656	- 0,9	555 854	1,1	1 206 612	0,0	32,0

(1) Ensemble des formations du second degré, à savoir premier et second cycles, enseignement adapté et formations diverses de niveaux IV et V.